

Pense-bête pour une inscription réussie en DUT à l'IUT Paris Descartes

Toute inscription en DUT formation initiale ou apprentissage (sauf pour l'année spéciale de STID et celle de GEA spécialité Ressources Humaines destinée aux étudiants ayant déjà validé une L1) se fait selon la procédure POSTBAC. (<http://www.admission-postbac.fr/>)

La procédure POSTBAC concerne TOUS les bacheliers (bacheliers des années antérieures ou futurs bacheliers de l'année 2012, européens et de l'Union Européenne, bacs français obtenus à l'étranger) voulant s'inscrire en première année d'études supérieures.

Les candidats des pays étrangers à procédure CEF (Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taiwan, Tunisie, Turquie, Vietnam) ne peuvent candidater via POSTBAC. Ils doivent ouvrir un compte personnel sur le site internet Campus France (<http://www.campusfrance.org/fr>) de leur pays de résidence entre le 24 janvier et le 1^{er} avril 2012, pour accéder à une procédure dématérialisée.

1, Email.

Vous devez impérativement disposer d'une adresse email valide que vous consultez régulièrement. Elle sera utilisée pour accéder à POSTBAC et pour vous contacter en cas de besoin.

2, Connexion sur POSTBAC.

Dès votre première connexion sur le site <http://www.admission-postbac.fr/>, POSTBAC vous demandera de saisir une adresse email valide. Vous recevrez ensuite à cette adresse un code de validation qui vous sera demandé par POSTBAC avant de continuer la saisie de votre dossier de candidature. Du fait du grand nombre de connexions simultanées, l'envoi automatique du code d'activation peut parfois être long.

3, Saisie en ligne de votre dossier de candidature.

- Pour une candidature à l'IUT Paris Descartes, vous devrez saisir en ligne vos notes (terminale, première, seconde...) si ce n'est pas déjà fait par votre établissement. Un original de ces notes vous sera demandé lors de votre inscription;
- **Si vous êtes scolarisé en terminale générale ou technologique, le dossier de candidature que vous devez compléter entre le 20 janvier et le 20 mars 2012 est entièrement dématérialisé. Vous n'avez donc pas à imprimer et à envoyer votre dossier (sauf cas particulier au point 5).**
- **Si vous êtes scolarisé en terminale professionnelle, dans l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, vous devez compléter et imprimer le dossier avant de nous le retourner par courrier postal avant le 2 avril dernier délais.**
- N'oubliez pas de saisir vos vœux (12 vœux au maximum pour les IUT), en classant par ordre de préférence les formations que vous souhaitez suivre parmi toutes celles choisies.

4, Vœux.

- Votre liste des vœux est confidentielle. Personne ne peut vous la demander ;
- Vous pouvez la modifier à tout moment entre le 20 janvier 2012 et le 31 mai 2012 ;
- L'ordre de vos vœux est très important. Vous devez établir un classement des vœux sincères. ATTENTION : l'admission à l'IUT Paris Descartes est sélective. Vous serez toujours admis dans les formations non sélectives de type licence si elles sont classées en premier. Ainsi, par exemple, si vous classez en vœu 1 une formation L1 et en 2 un DUT, vous serez accepté par la L1 et vous n'aurez jamais la possibilité d'aller en DUT, même si vous avez été accepté par l'IUT demandé.

5, Cas particulier.

Pour une candidature en **DUT Techniques de commercialisation, en apprentissage uniquement**, vous devez absolument **imprimer et retourner votre dossier à la scolarité de l'IUT Paris Descartes** (143 avenue de Versailles, 75016 Paris), accompagné de tous les documents demandés le plus tôt possible et en tout état de cause, avant **le 2 avril 2012**. **La saisie du dossier en ligne ne suffit pas pour ce DUT.**

En cas de dossier incomplet, un email vous sera adressé pour récupérer les pièces manquantes.

Vous pourrez vérifier que votre dossier papier a bien été réceptionné en vous connectant sur POSTBAC entre le **08 mai 2012 au 10 mai 2012**.

6, Convocation

Certaines formations peuvent vous convoquer à une épreuve de sélection, à un entretien ou à une réunion obligatoire avant de décider de l'acceptation ou pas de votre dossier de candidature. En tout état de cause, une convocation vous sera envoyée. Soyez attentif à votre courrier et à vos mails.

7, Validation des décisions.

La sélection des dossiers s'effectue au mois de mai par l'IUT Paris Descartes. A l'issue de cette sélection, 3 tours de validation des décisions prises par les établissements à propos de votre candidature ont lieu:

- **Le 07 juin 2012**
- **Le 21 juin 2012**
- **Le 14 juillet 2012**

A chaque fois, vous aurez **une période de 72h pour vous connecter sur POSTBAC** et consulter si vous avez été admis ou pas en première année de DUT à l'IUT Paris Descartes. Vous verrez aussi toutes les décisions prises à votre égard **jusqu'à la première formation dans la liste de vos vœux où vous êtes accepté.**

Vous pourrez donner 4 types de réponses :

- **Oui définitif** (si vous acceptez la formation proposée) ;
- **Oui mais** (si vous l'acceptez en principe mais que vous souhaitez encore attendre de savoir si une autre formation classée plus haut dans vos vœux et qui n'a pas encore pris une décision vous accepte ou pas) ;

- **Non mais** (si vous refusez la formation proposée mais que vous maintenez votre candidature pour toutes les autres formations) ;
- **Démission générale** (vous renoncez à toutes vos candidatures).

Tant que vous n'aurez pas donné sur POSTBAC un « Oui définitif » pour une formation donnée, vous devrez vous reconnecter à chaque période de validation des décisions.

ATTENTION : si vous oubliez de donner un oui définitif dans une formation sélective, et que parmi vos vœux, vous avez demandé une formation générale de type L1, vous serez admis d'office et par défaut dans cette L1.